

Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord
de l'Ontario

Plan d'activités pour l'exercice 2025- 2026

Budget annuel et projections financières pour les exercices 2025-26 à 2027-28

Table des matières

Sommaire	4
1.0. Mandat de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario	6
1.1 Orientation stratégique Lettre d'instructions de la SGFPNO pour 2025-2026	7
1. Innovation	7
2. Durabilité.....	7
3. Reddition de comptes	7
1.2 Principales initiatives pour répondre aux attentes de la lettre d'instructions ...	9
Innovation et durabilité	9
Responsabilité.....	9
Priorités spécifiques de la SGFPNO	9
1.3. Plan stratégique de la SGFPNO	10
Vision	10
Mission.....	10
Principes directeurs.....	10
1.4. Priorités stratégiques	11
Innovation, recherche-développement et commercialisation	11
Créativité, productivité et développement entrepreneurial	11
Partenariats et collaboration	11
Le développement et le renouvellement organisationnels	12
Sensibilisation, éducation et reconnaissance.....	12
2.0 Paysage économique du Nord de l'Ontario	12
Exploitation minière et services de soutien à l'exploitation minière	14
Foresterie	14
Agriculture	15
Tourisme	17
Arts, culture et industries créatives	17
Fabrication.....	18
3.0. Mandat, priorités et initiatives du ministère du Développement et de la Croissance économique du Nord.....	19

Mandat	19
Priorités	19
Initiatives	20
3.1. Priorités du gouvernement de l'Ontario	20
Valoriser les minéraux critiques	22
Construction de routes pour le Nord de l'Ontario	23
Infrastructure de transport de l'électricité	23
Soutien aux coûts d'électricité pour les grands exploitants industriels du Nord de l'Ontario.....	24
4.0. Aperçu des programmes en cours de la SGFPNO	24
Programme pour l'investissement dans le Nord	24
Programme pour la main-d'œuvre et le talent.....	25
Programme pour l'amélioration communautaire.....	25
Programme de soutien aux initiatives culturelles	26
5.0. Mesures du rendement.....	27
5.1. Mesures essentielles du rendement externe	27
Nombre d'emplois à temps plein créés ou maintenus.....	27
Dollars d'investissement de la SGFPNO mobilisés auprès d'autres partenaires	28
5.2. Mesures du rendement non essentielles	28
5.3. Mesures du rendement non essentielles propres au programme	29
Programme pour la main-d'œuvre et le talent.....	30
Programme pour l'amélioration communautaire et le Programme de soutien aux initiatives culturelles	32
6.0. Marketing et communications.....	33
7.0. Technologie de l'information et plan de prestation électronique des services	33
8.0. Ressources nécessaires à la réalisation du mandat et à la poursuite de l'orientation stratégique de la SGFPNO.....	35
8.1. Tableau prévisionnel des dépenses administratives sur trois ans	35
8.2. Budget financier prévisionnel sur trois ans	36
12.0 Structure organisationnelle de la SGFPNO.....	40
13.0. Gestion des risques.....	41

Sommaire

La Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO) a réussi à remplir son mandat de renforcement de l'économie du Nord de l'Ontario au cours de l'exercice financier 2024-2025. Ceci a été réalisé en priorisant le développement économique et l'amélioration des services clients, au moyen de programmes offrant une aide financière pour stimuler la croissance, créer et préserver des emplois, et attirer des investissements dans la région.

Pour 2025-2026 et au-delà, la SGFPNO reste déterminée à protéger notre économie en créant et en maximisant les opportunités économiques pour les collectivités du Nord de l'Ontario. Ceci sera réalisé grâce à des investissements stratégiques qui transformeront les idées novatrices en avantages durables, favorisant la croissance, générant et pérennisant les emplois, renforçant les communautés résilientes du Nord, et améliorant ultimement la qualité de vie dans le Nord de l'Ontario. Cette démarche revêt une importance cruciale, particulièrement face aux défis commerciaux et à l'incertitude économique engendrés par les récents événements survenus au sud de la frontière.

Le plan d'activités 2025-2026 détaille les priorités et objectifs clés que la SGFPNO poursuivra pour respecter les priorités identifiées dans la lettre d'instructions du ministre, notamment en ce qui concerne le service client innovant, la durabilité, l'obligation de rendre des comptes, et les priorités spécifiques à la SGFPNO, notamment :

- Protéger le Nord de l'Ontario en dynamisant la croissance et l'expansion économiques.
- Accroître la sensibilisation à son orientation économique et soutenir une participation élargie des collectivités et des organisations aux programmes de la SGFPNO.
- Étendre la portée des programmes et l'admissibilité de la SGFPNO au district de Muskoka.
- Assurer un service client de premier ordre.
- Simplifier les processus pour les rendre plus efficaces et alléger le fardeau lié à la soumission des demandes.
- Donner suite aux recommandations issues de l'examen du mandat de la SGFPNO mené au cours de l'exercice financier 2024-2025.

Les Ontariens du Nord contribuent activement à l'économie provinciale, comme le souligne le *Budget de l'Ontario 2025 : Un plan pour protéger l'Ontario*. La SGFPNO maintiendra son rôle pivot en soutenant financièrement les entreprises, municipalités, communautés autochtones et organismes sans but lucratif du Nord de l'Ontario, ce qui renforcera l'économie de la région.



John Guerard
Directeur général
Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario

1.0. Mandat de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario

La SGFPNO est un organisme opérationnel provincial créé en vertu de la loi habilitante, la *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario*. La supervision de la SGFPNO relève du ministère du Développement et de la Croissance économique du Nord (MDCEN). La SGFPNO est un organisme dirigé par un conseil d'administration, dont les membres sont nommés, et le ministre du Développement et de la Croissance économique du Nord est le président du conseil d'administration.

Les objectifs de la SGFPNO qui suivent sont prévus dans la *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario* :

- I. Conseiller le lieutenant-gouverneur en conseil sur toute question relative à la croissance et à la diversification économiques du Nord de l'Ontario, et lui faire des recommandations.
- II. Promouvoir et stimuler des initiatives économiques dans le Nord de l'Ontario.
- III. Commander des études et conclure des contrats relativement aux objets visés aux alinéas I.) et II.) ci-dessus.

La SGFPNO met à disposition un soutien financier sous forme de contributions conditionnelles et de prêts, destinés aux entreprises, municipalités, communautés autochtones et organismes sans but lucratif. Ce soutien provincial à la SGFPNO reconnaît le rôle essentiel qu'elle continuera de jouer alors que le Nord de l'Ontario s'engage vers une croissance économique à long terme.

Les programmes de financement de la SGFPNO comprennent :

- I. Le Programme pour l'amélioration communautaire.
- II. Le Programme pour l'investissement dans le Nord.
- III. Le Programme pour la main-d'œuvre et le talent.
- IV. Le Programme de soutien aux initiatives culturelles.

1.1 Orientation stratégique Lettre d'instructions de la SGFPNO pour 2025-2026

En octobre 2024, l'honorable Greg Rickford, ministre du Développement du Nord, a remis la lettre d'instructions au vice-président du conseil d'administration de la SGFPNO, mettant en exergue la nécessité d'agir dans l'intérêt supérieur des Ontariens et d'optimiser l'usage des ressources des contribuables. Après avoir assumé le rôle de ministre du Développement économique et de la Croissance du Nord, le ministre George Pirie a publié une lettre d'instructions annexe. Pour réaliser cette orientation, la SGFPNO concentre ses efforts sur :

1. Innovation

- Simplifier les interactions avec les clients.
- Développer et optimiser les offres de services numériques.
- Améliorer la satisfaction client.
- Partager les données avec Approvisionnement Ontario, sur demande, concernant les dépenses et la planification des approvisionnements, les ententes contractuelles, et les relations avec les fournisseurs, afin de soutenir la prise de décisions fondée sur les données.

2. Durabilité

- Renforcer la prestation des services publics en optimisant la capacité organisationnelle et en orientant les ressources existantes vers les domaines prioritaires.
- Employer les fonds publics avec efficacité et œuvrer dans le respect du budget alloué à l'organisme.

3. Reddition de comptes

- Développer des indicateurs de rendement axés sur les résultats et en faire rapport pour surveiller et mesurer efficacement le rendement.
- Protéger efficacement les données individuelles, commerciales et organisationnelles en gérant la cybersécurité, la gouvernance des données et en signalant toute utilisation de l'intelligence artificielle.
- Communiquer tout risque significatif, assorti de plans d'atténuation efficaces.

De plus, la SGFPNO a reçu des directives sur des priorités qui lui sont propres, notamment :

1. Protéger le Nord de l'Ontario en catalysant la croissance et l'expansion économiques.
2. Accroître la sensibilisation à son orientation économique et soutenir une participation élargie des collectivités et des organisations aux programmes de la SGFPNO.
3. Assurer un service client de premier ordre.

4. Simplifier les processus pour les rendre plus efficaces et alléger le fardeau lié à la soumission des demandes.
5. Donner suite aux recommandations issues de l'examen du mandat de la SGFPNO mené au cours de l'exercice financier 2024-2025.

1.2 Principales initiatives pour répondre aux attentes de la lettre d'instructions

Le plan d'activités 2025-2026 de la SGFPNO détaille les actions prévues par l'organisme.

Innovation et durabilité

La SGFPNO :

- Continuera de fournir des programmes de soutien, incluant des méthodologies hybrides de réception des demandes et de diligence raisonnable, lesquelles seront continuellement révisées en vue d'améliorations, afin de soutenir la durabilité et l'innovation des programmes. Ces examens soutiendront des décisions de financement rapides, une gestion financière rigoureuse et la capacité de la SGFPNO à opérer dans les limites de son allocation ministérielle.
- Poursuivra l'analyse de sa capacité organisationnelle, en tenant compte de ses budgets, dans le but de renforcer la prestation des services publics. Cela inclut la mise en œuvre de modèles de prestation de programmes qui répondent aux besoins des Nord-Ontariens grâce à des services accessibles numériquement, des décisions fondées sur les données et une efficacité accrue. Les programmes de la SGFPNO sont conçus pour mobiliser les investissements d'autres sources qui stimuleront davantage la croissance économique dans le Nord. Les collectivités autochtones, rurales et éloignées, auront un accès accru aux programmes et services ciblés de la SGFPNO grâce à un service consultatif de programme amélioré.

Responsabilité

La SGFPNO :

- Améliorera le suivi des mesures du rendement pour la SGFPNO et ses partenaires de diligence raisonnable et de prestation de services, grâce à l'introduction de la nouvelle plateforme de technologie de l'information, afin de soutenir l'amélioration continue de la prestation des services
- Assurera la protection des données clients par des révisions et protocoles de cybersécurité éprouvés.
- Sollicitera l'autorisation ministérielle avant toute utilisation de l'intelligence artificielle.
- Signalera au ministère tous les risques élevés auxquels elle fait face et fournira des plans d'atténuation efficaces
- Continuera d'accroître la transparence par le biais d'initiatives de données ouvertes et d'améliorations de son site Web.

Priorités spécifiques de la SGFPNO

La SGFPNO :

- Se concentrera sur les projets qui serviront de catalyseur économique ainsi que sur ceux ayant une importance économique stratégique.

- Réagira aux défis économiques, notamment en accélérant la mise en œuvre de solutions, si nécessaire, pour les secteurs ou les collectivités touchés par les tarifs douaniers, ainsi que pour ceux qui auront un impact économique significatif et étendu.
- Concentrera ses ressources financières et orientera ses partenaires de prestation de services vers l'engagement d'une base de clients plus large de collectivités et d'organisations, facilitant ainsi la participation aux programmes de la SGFPNO, en mettant l'accent sur l'accroissement de la participation des communautés autochtones et des partenaires.
- Continuera de fournir un service client de qualité supérieure grâce au suivi des indicateurs de performance de la SGFPNO et de ses partenaires de prestation de services.
- Facilitera des processus de demande simplifiés et plus efficaces, réduisant ainsi le fardeau des requérants, grâce à la mise en œuvre et à l'amélioration continue de sa nouvelle plateforme technologique et à la refonte de la conception et de la communication de son portail Web.
- Donnera suite aux recommandations issues de l'examen du mandat de la SGFPNO mené par le Ministère, dont l'achèvement est prévu au cours de l'exercice financier 2024-2025.

1.3. Plan stratégique de la SGFPNO

Le plan stratégique de la SGFPNO a été élaboré par son conseil d'administration, en collaboration avec son équipe administrative et le ministère du Développement et de la Croissance économique du Nord. Révisé annuellement par son conseil d'administration, le plan établit le cadre stratégique de la SGFPNO, incluant la vision, la mission, les principes directeurs et les priorités stratégiques.

Vision

La SGFPNO catalysera les investissements stratégiques clés pour stimuler l'économie intérieure et promouvoir la participation aux marchés internationaux à l'échelle mondiale.

Mission

Elle s'associe aux collectivités, aux organismes sans but lucratif, aux entreprises et aux entrepreneurs du Nord de l'Ontario afin de créer des emplois, de diversifier et de faire croître l'économie.

Principes directeurs

Les principes suivants définissent l'orientation générale des programmes pour l'ensemble des activités quotidiennes de la SGFPNO, indépendamment des évolutions de ses objectifs, de ses exigences ou de ses ressources.

I. Prise en compte du contexte unique du Nord de l'Ontario

Les programmes et initiatives de la SGFPNO continueront d'être un moyen important de reconnaître les besoins uniques du Nord de l'Ontario, en soutien à un Ontario fort et résilient. Les programmes et services de la SGFPNO

s'alignent sur le Plan de l'Ontario – *Budget de l'Ontario 2025 : Un plan pour protéger l'Ontario*.

II. Adaptabilité

Le processus de planification stratégique est une activité continue qui fournit à la SGFPNO un outil de gestion pour s'adapter aux changements futurs.

III. Réflexion, souplesse et vision prospective

Le conseil d'administration de la SGFPNO examine les priorités et les plans stratégiques au moins une fois par an.

IV. Inclusivité

La SGFPNO élaborera et mettra en œuvre ses programmes et initiatives de manière à reconnaître les besoins des diverses collectivités du Nord.

1.4. Priorités stratégiques

En appui au Plan de l'Ontario – *Budget 2025 : Un plan pour protéger l'Ontario*, la SGFPNO continue d'apporter un soutien financier aux initiatives stratégiques suivantes :

Innovation, recherche-développement et commercialisation

Soutenir les projets et initiatives de recherche et développement appliqués qui mènent à des produits et services innovants ayant un potentiel de commercialisation en :

- Appuyant et en encourageant les partenariats entre les établissements d'enseignement, les organismes de recherche et l'industrie pour développer et faire croître des produits et industries innovants dans le Nord de l'Ontario.
- Soutenant la commercialisation des idées et de l'innovation en partenariat avec les intervenants et partenaires du Nord.

Créativité, productivité et développement entrepreneurial

Soutenir un environnement propice à la créativité, à la productivité et au développement entrepreneurial en :

- Appuyant la collaboration avec les établissements d'enseignement et l'industrie pour promouvoir la productivité et le développement entrepreneurial.
- Aidant les intervenants et partenaires du Nord à attirer et à retenir une main-d'œuvre hautement qualifiée et créative.
- Assistanant les entrepreneurs à différents stades de la croissance de leur entreprise.

Partenariats et collaboration

Maximiser les opportunités de mobiliser le soutien de la SGFPNO par le biais de partenariats et de collaborations pour assurer le succès des projets et des résultats économiques durables en :

- Mobilisant les leaders du Nord de l'Ontario, y compris les professionnels du développement économique, pour accroître la sensibilisation, la connaissance et l'accès aux programmes de la SGFPNO.
- Soutenant les projets qui démontrent la collaboration et le partenariat entre les organisations des secteurs public et privé du Nord de l'Ontario.

- Collaborant avec d'autres partenaires financiers pour aider à élaborer et à financer des projets qui mènent à la création d'emplois et qui soutiennent une économie du Nord de l'Ontario en croissance et durable.

De plus, à l'interne, la SGFPNO continuera de se concentrer sur :

Le développement et le renouvellement organisationnels

L'engagement envers l'amélioration continue et le développement des ressources humaines pour accroître l'efficacité, l'efficacité, l'accès et la prestation des programmes de la SGFPNO, ainsi que pour améliorer la mesure du rendement en :

- Continuant à développer les capacités en technologie de l'information et à améliorer les systèmes existants pour faciliter l'accès des clients aux programmes de la SGFPNO et l'accès interne aux métriques et statistiques de prestation des programmes.
- Améliorant un dialogue régulier et continu avec le conseil d'administration de la SGFPNO afin de planifier et d'anticiper les occasions nouvelles et émergentes ainsi que les initiatives gouvernementales clés.
- Élaborant des approches commerciales et des pratiques exemplaires qui permettent à la SGFPNO et à ses partenaires de prestation de programmes de communiquer et de travailler de manière proactive avec les intervenants et partenaires pour promouvoir et faciliter l'accès aux programmes de la SGFPNO.
- Fournissant les outils et la formation permettant à la SGFPNO et au conseil d'administration de la SGFPNO de remplir efficacement leurs rôles et responsabilités dans un environnement de plus en plus exigeant.

Sensibilisation, éducation et reconnaissance

Renouveler les outils de marketing, de communication et de rayonnement qui augmentent la sensibilisation, la compréhension et la reconnaissance de la SGFPNO et de ses programmes, applications et autres processus en développant des outils de marketing et de communication efficaces qui augmentent la sensibilisation et la reconnaissance de la SGFPNO et de ses programmes de soutien.

2.0 Paysage économique du Nord de l'Ontario

La SGFPNO assure une affectation stratégique des fonds de programme par une surveillance constante du paysage économique de l'Ontario, avec un accent sur le Nord de l'Ontario. La province continue de traverser des fluctuations économiques dues à des événements géopolitiques, à l'inflation croissante, aux taux d'intérêt élevés, aux défis de la chaîne d'approvisionnement, aux pénuries de main-d'œuvre persistantes et aux prix record des logements. Ces circonstances économiques et d'autres événements mondiaux peuvent avoir un impact amplifié sur les indicateurs démographiques, économiques et du marché du travail du Nord de l'Ontario, à court et à long terme.

Le Nord de l'Ontario demeure fortement dépendant de l'emploi dans le secteur public, les services de santé et d'assistance sociale, l'éducation et l'administration publique

constituant les plus grands secteurs par part d'emploi (estimée à 35,3 % de l'emploi total du Nord en 2023, contre 25,2 % à l'échelle provinciale).

En plus de l'emploi dans le secteur public, de nombreuses collectivités de la région continuent de dépendre des industries primaires telles que l'exploitation minière et la foresterie, qui représentaient 6,9 % de l'emploi total du Nord en 2023, contre seulement 0,5 % pour la province. Le Nord de l'Ontario continue de voir son économie croître et se diversifier. Cependant, la région dépend toujours de secteurs de l'extraction des ressources primaires qui sont liés aux prix mondiaux des produits de base et à la demande du marché.

L'accroissement et la diversification des débouchés à valeur ajoutée dans ces secteurs, ainsi que la consolidation des grappes existantes et de l'expertise propre aux industries primaires, contribuent à prémunir l'économie du Nord contre les fluctuations des secteurs des ressources primaires. Une économie résiliente soutiendra les infrastructures vitales et les collectivités fortes qui attirent les gens à vivre et à travailler dans le Nord de l'Ontario.

Démographie et main-d'œuvre du Nord de l'Ontario

Le Nord de l'Ontario continue de faire face à des défis en matière de main-d'œuvre, notamment le vieillissement de la population, l'exode des jeunes et une pénurie de travailleurs qualifiés dans plusieurs secteurs. L'offre future de main-d'œuvre sera essentielle pour stimuler la croissance économique du Nord de l'Ontario.

En octobre 2024, le ministère des Finances de l'Ontario a publié les projections démographiques de l'Ontario pour la période 2023-2051. Ces projections indiquent que la population du Nord de l'Ontario augmentera lentement, passant de 854 000 en 2023 à 984 000 d'ici 2051, soit une augmentation de 15,2 %. Le Nord-Est devrait connaître une croissance démographique d'environ 94 000 personnes, soit 15,6 %, passant de 606 000 à 700 000. Le Nord-Ouest devrait connaître une croissance de 35 000 personnes, soit 14,2 %, passant de 249 000 à 284 000.

La SGFPNO contribue à la croissance démographique par la création et le maintien d'emplois, et en soutenant le développement de compétences au sein de la main-d'œuvre. Son action vise à assurer le succès des entreprises nouvelles et existantes, ainsi que des travailleurs, dans le Nord de l'Ontario, ce qui renforce l'économie et les collectivités. Depuis juin 2018, la SGFPNO a investi plus de 841 millions de dollars dans 6 894 projets dans le Nord de l'Ontario, dans tous les secteurs, créant ou soutenant plus de 10 560 emplois.

Exploitation minière et services de soutien à l'exploitation minière

L'exploitation minière en Ontario, y compris l'extraction des minéraux critiques, emploie directement environ 31 000 personnes et indirectement 46 000 autres dans le traitement des minéraux et les fournitures et services miniers. Environ les deux tiers des emplois directs dans l'exploitation minière se trouvent dans le Nord de l'Ontario. Le secteur compte l'une des proportions les plus élevées de travailleurs autochtones en Ontario et de nombreux avantages découlant de l'emploi minier direct en Ontario se concrétisent dans le Nord de la province. La grappe plus large des fournitures et services miniers comprend plus de 1 400 entreprises et emploie 46 000 personnes, contribuant annuellement 3,9 milliards de dollars au PIB de l'Ontario. En 2023, l'industrie minière de l'Ontario a versé plus de 4,4 milliards de dollars en rémunération totale aux employés directs de l'exploitation minière.

Depuis 2018, la SGFPNO a soutenu 338 projets dans les minéraux et les fournitures et services miniers avec un investissement total de 68 millions de dollars et a mobilisé 200 millions de dollars supplémentaires dans le Nord de l'Ontario. Cet argent a contribué à renforcer un secteur économique crucial, soutenant le succès et la croissance dans la région.

Foresterie

Le secteur forestier de l'Ontario génère 22,8 milliards de dollars de revenus, contribue 5,5 milliards de dollars au PIB provincial (2022) et produit 7,9 milliards de dollars d'exportations de produits forestiers par an (2023). Le secteur continue d'être un employeur important dans toutes les régions de l'Ontario et emploie directement

45 800 personnes, soutenant 137 000 emplois. Environ 10 600 personnes du Nord de l'Ontario étaient employées directement par l'industrie forestière en 2022. Environ une collectivité du Nord sur quatre dépend considérablement du secteur forestier pour les revenus d'emploi.

Les 20 plus grandes scieries de la province, opérant depuis le Nord de l'Ontario, produisent 95 % du bois d'œuvre de la province. Bien que le secteur forestier primaire de l'Ontario soit principalement situé dans le Nord, il sert de base à un important secteur manufacturier secondaire et à valeur ajoutée situé dans le Sud de l'Ontario.

Les prix du bois d'œuvre combinés aux défis commerciaux du Département du Commerce des États-Unis (DOC) et aux tarifs continuent de créer de l'instabilité. Le 13 août 2024, le DOC a achevé le cinquième examen administratif du litige actuel sur le bois d'œuvre résineux, ce qui a entraîné une augmentation significative des droits sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre résineux. Les producteurs de bois d'œuvre résineux de l'Ontario ont payé une estimation de 880 millions de dollars en droits compensateurs entre avril 2017 et juin 2024.

En 2021, le gouvernement de l'Ontario a publié la *Stratégie pour le secteur forestier de l'Ontario* dans le but de développer durablement le secteur forestier pour créer des débouchés et de la prospérité, et d'encourager l'innovation et l'investissement dans l'industrie. L'Ontario compte 71,1 millions d'hectares de forêt et 27,7 millions d'hectares de forêts de la Couronne aménagées, et récolte 0,1 million d'hectares de forêt de la Couronne annuellement. En 2022, la province a publié le *Plan d'action en matière de biomasse forestière*, un plan quinquennal visant à favoriser l'utilisation des ressources de la biomasse forestière pour garantir des emplois, soutenir le développement économique, et encourager la durabilité dans le secteur forestier de l'Ontario.

Malgré cet effort dévoué, trois des six usines de pâte en exploitation en Ontario ont fermé ou ont été mises à l'arrêt indéfiniment depuis novembre 2023. Le point commun est l'incapacité à être compétitif dans un marché des matières premières en baisse.

Depuis 2018, la SGFPNO a soutenu 243 projets dans le secteur forestier avec un investissement total de 52 millions de dollars et a mobilisé 247 millions de dollars supplémentaires dans le Nord de l'Ontario. La SGFPNO poursuivra sa collaboration avec les intervenants et partenaires du secteur forestier afin de surmonter les défis et exploiter les débouchés de cette industrie, en proposant des programmes pertinents et adaptés à l'économie du Nord de l'Ontario.

Agriculture

Selon Statistique Canada et le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise (MAAAO) de l'Ontario, les entreprises liées à l'agriculture employaient 27 820 personnes dans le Nord de l'Ontario en 2021. Les recettes monétaires agricoles du Nord de l'Ontario pour les biens produits ont totalisé environ 286,1 millions de dollars en 2023 (hors opérations aquacoles).

Le secteur agroalimentaire comprend l'agriculture primaire, la transformation et la fabrication d'aliments, de boissons et de tabac, la vente en gros et au détail, ainsi que les services de restauration. Les 1 782 fermes du Nord de l'Ontario ont utilisé 711 263 acres de terres agricoles pour cultiver des récoltes et élever du bétail. Le nombre d'exploitations agricoles dans le Nord de l'Ontario représente environ 3,7 % du total provincial. Les deux plus importants sous-secteurs du secteur agricole du Nord de l'Ontario sont les produits laitiers, ainsi que le bétail et le bœuf, représentant 44 % des recettes monétaires totales de 2023 dans le Nord de l'Ontario.

Bien que l'aquaculture ne soit pas incluse dans les données du recensement agricole, elle est le troisième plus grand sous-secteur de production agricole du Nord de l'Ontario, avec environ 26,7 millions de dollars en recettes monétaires en 2023. L'aquaculture du Nord de l'Ontario représente plus de 90 % de la production de truites arc-en-ciel en enclos en eau libre de l'Ontario, avec une valeur estimée à 27,5 millions de dollars.

D'autres productions agricoles importantes dans le Nord de l'Ontario comprennent le foin, le canola, le soya, l'orge, l'avoine, le sirop d'érable, les pommes de terre et les cultures horticoles. Les nouvelles technologies de production végétale et animale, le faible prix des terres, le changement climatique et la croissance démographique mondiale génèrent un intérêt considérable pour le développement des secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et de la transformation des aliments dans le Nord de l'Ontario.

Malgré le nouvel accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ACEUM), l'incertitude demeure dans le secteur laitier national, car l'ACEUM verra le Canada hausser les prix de la classe 7 pour certains ingrédients laitiers produits au Canada et ouvrir 3,6 % de son marché laitier national à la concurrence étrangère.

La SGFPNO a soutenu les secteurs agricole, aquacole et de la transformation des aliments en appuyant 520 projets depuis 2018, avec un financement totalisant plus de 60 millions de dollars et un effet de levier ayant permis d'attirer 114 millions de dollars supplémentaires dans le Nord de l'Ontario.

Cet investissement comprend l'Initiative pour le drainage au moyen de tuyaux dans les régions de la SGFPNO, qui a soutenu 13 projets pour 164 producteurs avec un investissement total de 104 millions de dollars depuis 2018. L'investissement a augmenté la productivité sur 17 749 acres de terres arables dans le Nord de l'Ontario, ce qui a entraîné des saisons de croissance plus productives et des rendements de récolte accrus pour les producteurs.

Tourisme

En 2022, les dépenses des visiteurs dans le Nord de l'Ontario auraient soutenu 11 800 emplois (8 200 directs, 1 800 indirects et 1 800 induits) sur la base de 1,4 milliard de dollars de dépenses intérieures, contribuant à hauteur de 0,9 milliard de dollars au PIB du Nord de l'Ontario.

En 2023, les entreprises liées au tourisme représentaient sept pour cent de tous les établissements commerciaux dans le Nord de l'Ontario, la région touristique numéro 13 (RTO13) de l'Ontario. Comparativement aux autres industries de l'Ontario, celles du tourisme emploient des proportions plus élevées que la moyenne de femmes, de jeunes et d'étudiants.

Le Nord de l'Ontario a attiré une proportion plus élevée de voyages avec nuitées que la moyenne de l'Ontario, et le tourisme axé sur la nature est le type de tourisme le plus dominant dans les trois sous-régions qui composent l'organisme touristique régional (OTR) 13 (Nord-Est, Centre et Nord-Ouest). Près du quart (27,0 %) des visites touristiques dans le Nord de l'Ontario comprenaient la participation à une activité de plein air ou sportive en 2019. Ces activités de plein air comprennent la pêche (10 % des visites), la navigation de plaisance (8 % des visites) et le camping (7 % des visites).

Le tourisme dans le Nord de l'Ontario subit encore les impacts négatifs de la pandémie de COVID-19. Les entrées des États-Unis en Ontario par les postes frontaliers du Nord de l'Ontario étaient considérablement en baisse en juin 2024, par rapport à la même période en 2019 : Pigeon River (baisse de 15 %), Fort Frances (baisse de 27 %), Rainy River (baisse de 23 %) et Sault Ste. Marie (baisse de 20 %).

Les entrées des États-Unis ont été davantage affectées par les récents défis commerciaux.

De plus, il y a eu des pertes nettes d'emplois significatives dans le secteur de l'hébergement et des services de restauration du Nord de l'Ontario en 2022, par rapport à 2019 (diminution de 3 900 emplois, soit 17,4 %). En 2023, le taux d'occupation hôtelier dans le Nord de l'Ontario était incohérent par rapport à 2019 : Sudbury (baisse de 3,9 points de pourcentage), Thunder Bay (baisse de 1,1 point de pourcentage), Sault Ste. Marie (hausse de 5,9 points de pourcentage) et North Bay (hausse de 0,6 point de pourcentage).

Depuis 2018, la SGFPNO a soutenu 793 projets dans le secteur du tourisme avec un investissement total de 111 millions de dollars et a mobilisé 182 millions de dollars d'investissements supplémentaires pour le Nord de l'Ontario.

Arts, culture et industries créatives

La production cinématographique et télévisuelle est florissante dans toute la province, créant des emplois et un impact économique pour les fournisseurs locaux, les vendeurs et les talents. L'industrie a contribué 1,83 milliard de dollars à l'économie de l'Ontario,

généralant 25 862 emplois équivalents temps plein directs et indirects à haute valeur ajoutée pour les Ontariens.

La SGFPNO a fourni un soutien financier à un large éventail de productions cinématographiques et télévisuelles, dont les valeurs de production totales variaient de 40 000 \$ à 55 millions de dollars, influençant directement la croissance de cette industrie dans le Nord de l'Ontario. Le financement de la SGFPNO est limité aux coûts de production dépensés dans le Nord de l'Ontario, y compris les coûts de main-d'œuvre, les biens et services de production et les coûts de post-production.

La plupart des productions dans le Nord de l'Ontario ont lieu à Sudbury, North Bay et Sault Ste. Marie. Néanmoins, Timmins, Thunder Bay et Parry Sound figurent également parmi les destinations prisées.

Les productions soutenues par la SGFPNO comprennent *Essex County* et la saison 2 de *SkyMed* de CBC, *Cardinal* de CTV, *Letterkenny* et l'émission à succès *Shoresy* de Crave TV, la série *Hallmark When Hope Calls*, et des films tels que *Warrior Strong*, *Indian Horse*, *A Boy in the Woods* et *Cascade*.

Depuis 2018, la SGFPNO a soutenu plus de 974 projets dans le secteur des arts, de la culture et des industries créatives, avec un investissement total de 194 millions de dollars et a mobilisé 916 millions de dollars d'investissements supplémentaires pour le Nord de l'Ontario.

Fabrication

Le secteur manufacturier est un contributeur important à l'économie du Nord, avec environ 623 entreprises manufacturières employant environ 21 000 travailleurs en 2023, ce qui représente six pour cent de l'emploi total de la région. Avec une diminution de sept pour cent de l'emploi manufacturier, le niveau de 2023 reste inférieur à son sommet de 2018. Le secteur a contribué 2,5 milliards de dollars (sept pour cent) au PIB du Nord de l'Ontario en 2023.

La fabrication de pointe comprend les entreprises qui utilisent des applications novatrices comme la robotique de pointe, l'automatisation et la fabrication intégrée par ordinateur pour concevoir et développer leurs produits. Les nouvelles techniques et équipements de fabrication, combinés aux technologies de l'information et à la microélectronique, ont donné lieu à des processus de fabrication innovants utilisés dans les entreprises du Nord. Cela inclut les entreprises impliquées dans les secteurs minier, des télécommunications, des produits chimiques et plastiques, des transports (ferroviaire et aérospatial), de la transformation alimentaire et des pièces automobiles.

La croissance constante du secteur manufacturier dans le Nord de l'Ontario continuera de générer des débouchés, lesquels dépendront intrinsèquement d'un approvisionnement fiable et de travailleurs qualifiés et compétents. Les employeurs, les gens de métier et les étudiants doivent tous avoir facilement accès à une formation et à

une éducation de pointe pour se tenir au courant des nouvelles technologies et de leur application à divers procédés de fabrication.

Le développement et l'adoption continus d'applications et de technologies novatrices permettront aux entreprises du Nord de demeurer concurrentielles sur les marchés mondiaux.

Depuis 2018, la SGFPNO a soutenu 696 projets dans le secteur de la fabrication de pointe avec un investissement total de 112 millions de dollars et a mobilisé 337 millions de dollars d'investissements supplémentaires pour le Nord de l'Ontario.

Collectivités et infrastructures

Au cœur d'un Nord de l'Ontario prospère se trouvent des collectivités solides et dynamiques. Le Nord de l'Ontario comprend 144 municipalités, 106 Premières Nations, des communautés métisses et plus de 150 collectivités non constituées en personne morale.

Pour que les entreprises et les organisations prospèrent, les collectivités ont besoin de services de base et d'infrastructures qui non seulement servent la collectivité mais attirent aussi les travailleurs. Le soutien aux infrastructures communautaires est un élément clé du paysage économique du Nord de l'Ontario.

Depuis 2018, la SGFPNO a soutenu 454 projets d'amélioration communautaire avec un investissement total de 191 millions de dollars et a mobilisé 334 millions de dollars d'investissements supplémentaires pour le Nord de l'Ontario.

3.0. Mandat, priorités et initiatives du ministère du Développement et de la Croissance économique du Nord

Mandat

Le ministère du Développement et de la Croissance économique du Nord œuvre à faire progresser le développement économique et communautaire dans le Nord de l'Ontario par le biais de partenariats collaboratifs et de solutions qui reflètent les besoins uniques du Nord. Pour ce faire, le gouvernement s'est engagé dans des priorités spécifiques et a entrepris plusieurs initiatives détaillées ci-dessous :

Priorités

I. Développement économique du Nord

- Rendre le Nord de l'Ontario fort, sain et prospère au bénéfice de tous les Ontariens, y compris les peuples autochtones.
- Multiplier les opportunités économiques en favorisant l'innovation, la synergie et la levée des obstacles pour les entreprises. Pour cela, il est essentiel d'élaborer et

déployer des programmes et services de développement économique et communautaire adaptés au Nord.

II. Excellence et modernisation de la prestation des services

- Offrir des programmes, services et expériences plus rapides, plus simples et mieux adaptés aux besoins des Ontariens, en adoptant des approches numériques, en utilisant la prise de décision basée sur les données et en augmentant l'efficacité.
- Instaurer une culture d'amélioration continue pour garantir une prestation efficace et efficiente des services publics.

III. Leadership organisationnel

- Établir une culture de travail responsable, innovante et collaborative, où les employés sont valorisés, engagés et soutiennent activement une organisation respectueuse, équitable, accessible, diversifiée, inclusive, antiraciste et exempte de discrimination et de harcèlement.
- Assurer une gestion efficace et éthique des ressources et prendre des décisions financièrement responsables.

Initiatives

- Fournir conseils, informations et soutien aux partenaires ministériels et au gouvernement pour l'élaboration et la prestation de politiques, programmes et services gouvernementaux dans le Nord, en privilégiant les connaissances et perspectives régionales.
- Aider les municipalités, collectivités et peuples autochtones du Nord à développer leur capacité économique, améliorer leur qualité de vie, maintenir leur viabilité économique et atteindre leur plein potentiel.
- Assumer le leadership et contribuer aux politiques de développement économique, et mettre en œuvre des mesures pour obtenir des résultats conformes aux priorités gouvernementales.
- Assurer la surveillance fiscale et la reddition de comptes, ainsi que la direction et le soutien de l'approche gouvernementale planifiée pour la SGFPNO.
- Soutenir les entreprises en démarrage et celles établies dans le Nord de l'Ontario afin qu'elles puissent croître et développer leurs activités.
- Identifier et prioriser les investissements stratégiques dans les transports, les collectivités et d'autres infrastructures critiques, incluant les infrastructures routières, dans le Nord de l'Ontario, en s'appuyant sur des partenariats établis avec d'autres ministères et gouvernements.
- Aider les collectivités du Nord à cerner, promouvoir et obtenir des opportunités de développement économique qui favorisent la croissance économique régionale en soutenant l'attraction des investissements, la diversification économique et la création d'emplois.

3.1. Priorités du gouvernement de l'Ontario

Le Budget 2024, l'Énoncé économique de l'automne 2024 de l'Ontario : *Bâtir l'Ontario pour vous*, ainsi que le plus récent *Budget de l'Ontario 2025 : Un plan pour protéger*

l'Ontario, décrivent le plan de l'Ontario pour naviguer dans l'incertitude économique actuelle due aux taux d'intérêt élevés et à l'instabilité mondiale. Ces défis exercent une pression sur les familles ontariennes et leurs finances, ainsi que sur les finances de la province. Malgré ces défis, l'Ontario continue de respecter son *Plan pour bâtir* de 2022 en investissant dans les infrastructures pour construire plus de logements plus rapidement, en attirant des emplois mieux rémunérés, en maintenant les coûts bas pour les familles et les entreprises, et en maintenant une voie vers l'équilibre budgétaire.

Les initiatives clés décrites dans le Budget de l'Ontario de 2024 : *Bâtir un meilleur Ontario* et l'Énoncé économique de l'automne 2024 de l'Ontario : *Bâtir l'Ontario pour vous* pour libérer le potentiel économique du Nord de l'Ontario comprennent les volets suivants :

Valoriser les minéraux critiques

Développement de l'infrastructure critique pour le Cercle de feu

Grâce à la *Stratégie ontarienne relative aux minéraux critiques*, le gouvernement collabore avec les communautés autochtones pour libérer le potentiel économique des minéraux critiques de la province dans le Nord, y compris dans le Cercle de feu.

Le développement de la région du Cercle de feu de l'Ontario est crucial pour améliorer la qualité de vie de ces collectivités. Le gouvernement travaille de concert avec ses partenaires autochtones pour accroître la prospérité et améliorer l'accès aux soins de santé, à l'Internet haute vitesse et à d'autres services. La région du Cercle de feu est une source de classe mondiale de plusieurs minéraux critiques, dont la chromite, le cobalt, le nickel, le cuivre et le platine. Tous ces volets jouent un rôle important dans le soutien des technologies innovantes pour les secteurs à forte croissance tels que l'électronique, les véhicules électriques et les technologies propres. La construction de l'infrastructure nécessaire dans et autour de la région sera une condition préalable pour débloquer et réduire le coût des projets miniers dans le Cercle de feu et créer de meilleures connexions de chaîne d'approvisionnement entre les ressources, les industries, les travailleurs et les collectivités du Nord de l'Ontario et le secteur manufacturier du Sud de l'Ontario.

L'Ontario a consacré 1 milliard de dollars pour soutenir des infrastructures héritées essentielles telles que les routes toutes saisons, la connectivité à large bande et les soutiens communautaires pour le Cercle de feu. Actuellement, il n'existe pas de routes toutes saisons reliant le Cercle de feu au réseau routier provincial. Ces routes amélioreraient l'accès des collectivités des Premières Nations aux biens et services, y compris l'éducation, les soins de santé et le logement.

En mars 2024, la Première Nation de Marten Falls et la Première Nation de Webequie ont conclu une entente de développement communautaire avec l'Ontario. Cet accord vise à élaborer des projets d'infrastructure qui pourraient favoriser de futures opportunités de développement économique dans la région du Cercle de feu. L'accord engage l'Ontario à soutenir des projets d'infrastructure prêts à être mis en œuvre qui pourraient inclure la construction d'installations de santé et de formation, de centres de loisirs, de bâtiments commerciaux et de programmes de développement de la main-d'œuvre. Ces projets contribueraient à améliorer les moyens de subsistance et le bien-être des collectivités des Premières Nations de la région.

Investir dans les minéraux critiques

L'industrie minière a rapidement évolué pour devenir une industrie de haute technologie, avec des idées novatrices telles que l'adoption d'équipements miniers mobiles électriques pour remplacer l'utilisation d'équipements diesel, ou l'exploitation minière à distance pour aider les entreprises à accéder aux ressources dans des zones isolées. Des projets de recherche sont nécessaires pour s'attaquer à des problèmes tels que l'exploitation minière en profondeur dans les mines existantes, l'extraction réussie de minéraux des déchets miniers et l'utilisation de la technologie pour soutenir le recyclage des batteries de véhicules électriques.

En novembre 2022, l'Ontario a lancé le Fonds pour l'innovation relative aux minéraux critiques (FIMC) de 5 millions de dollars pour soutenir des projets d'innovation et de recherche dans le secteur des minéraux critiques afin d'aider à accroître l'exploration, l'extraction, le développement, la production et le traitement des minéraux critiques en Ontario. Ces projets devraient s'attaquer aux défis stratégiques rencontrés par le secteur des minéraux critiques dans plusieurs domaines d'intervention, tels que la chaîne d'approvisionnement des batteries, l'exploration et l'extraction en profondeur, le traitement des minéraux et la récupération des minéraux.

Pour soutenir davantage le développement des minéraux critiques dans la province et la création de propriétés intellectuelles ontariennes, le gouvernement investit 15 millions de dollars pour améliorer le FIMC. Le financement additionnel de 5 millions de dollars par an en 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 continuera d'aider le secteur minier de l'Ontario à entreprendre la recherche, le développement et la commercialisation de technologies innovantes, y compris des techniques, des processus et des solutions liés aux minéraux critiques. Grâce à cet investissement, le FIMC encouragera une collaboration public-privé accrue et contribuera à la création d'emplois soutenant les municipalités, les communautés autochtones et les économies régionales.

L'année dernière, le FIMC a soutenu 13 projets innovants en fournissant jusqu'à 500 000 \$ de financement pour un maximum de 50 % des coûts admissibles des projets.

Construction de routes pour le Nord de l'Ontario

Le gouvernement engage des capitaux dans le réseau routier du Nord pour renforcer la sécurité et dynamiser l'économie régionale. Les projets comprennent :

- Le soutien à la construction et à la réparation des routes et ponts municipaux qui relient aux routes provinciales à travers les collectivités, y compris la reconstruction de la route 101 à travers Timmins.
- L'élargissement de la route 17 de Kenora à la frontière du Manitoba.
- Le resurfaçage de la route 144 du nord de la route 560 vers le nord jusqu'à la route 661 près de Gogama.
- La poursuite de l'élargissement de la route 69 de deux à quatre voies, de Parry Sound à Sudbury.
- L'élargissement de la route 11/17 entre le chemin Coughlin et la route 582 (jonction est) à l'ouest de Red Rock.
- L'élargissement de la route 11/17 entre Thunder Bay et Nipigon.
- La poursuite des travaux de conception et d'évaluation environnementale pour un projet pilote de route 2+1 dans le Nord de l'Ontario, pour deux emplacements sur la route 11 au nord de North Bay. Une route 2+1 est une route à trois voies avec une voie centrale de dépassement qui change de direction environ tous les deux à cinq kilomètres.

Infrastructure de transport de l'électricité

L'extension du réseau de transport électrique stimule le développement économique et consolide la fiabilité énergétique dans le Nord. Par exemple, le projet de ligne de transport Est-Ouest de Wawa à Thunder Bay a été mis en service en mars 2022, améliorant la capacité et la flexibilité de transport. Le projet de ligne de transport d'énergie Wataynikaneyap est sur le point d'être achevé et connectera 16 communautés éloignées des Premières Nations au réseau d'électricité propre de l'Ontario alors qu'elles abandonnent la production d'électricité au diesel.

Le projet de ligne de transport d'électricité Waasigan est également en cours de développement entre Shuniah et Atikokan, puis jusqu'à Dryden. Il soutiendra la croissance communautaire, industrielle et minière dans le Nord-Ouest.

En décembre 2024, l'Ontario a attribué la construction de la ligne de transport d'électricité Wawa-Porcupine à un partenariat entre Hydro One et le Conseil tribal Wabun. La nouvelle ligne soutiendra la croissance prévue de la demande d'électricité par les nouvelles maisons, entreprises et mines.

Soutien aux coûts d'électricité pour les grands exploitants industriels du Nord de l'Ontario

Le programme Avantage énergétique pour le Nord (PAEN) offre un rabais aux entreprises minières, forestières et sidérurgiques admissibles du Nord de l'Ontario. Le PAEN aide les grands exploitants industriels admissibles à mieux gérer les coûts d'électricité ainsi qu'à créer et à maintenir de bons emplois dans le Nord de l'Ontario pour maintenir leur compétitivité mondiale, avec 28 installations recevant actuellement des avantages du PAEN. Pour fournir un soutien continu aux grandes installations admissibles du Nord, le gouvernement augmente le financement du PAEN de 86 millions de dollars supplémentaires sur trois ans, ce qui porte le montant total annuel du programme à 167 millions de dollars en 2024-2025, et à 206 millions de dollars pour 2025-2026 et 2026-2027.

4.0. Aperçu des programmes en cours de la SGFPNO

Les programmes de la SGFPNO ont pour but de permettre aux clients de continuer à investir dans leurs entreprises, de bâtir des collectivités fortes et résilientes dans le Nord, d'attirer, de maintenir en poste et de perfectionner la main-d'œuvre du Nord de l'Ontario et de mettre en valeur la culture, la géographie et les talents de cette région, tout en soutenant la croissance et le développement économiques. Ils comprennent :

Programme pour l'investissement dans le Nord

Le Programme pour l'investissement dans le Nord est conçu pour stimuler la croissance économique dans le Nord de l'Ontario en encourageant les entreprises à investir dans des possibilités de développement commercial transformatrices, stratégiques et complémentaires dans les collectivités du Nord.

Le programme appuie la productivité, l'innovation, la compétitivité opérationnelle, la croissance des revenus, le développement de la capacité d'exportation de même que la création et le maintien d'emplois par l'entremise de six volets :

- Le volet **Innovation** soutient la recherche, le développement et la commercialisation de technologies nouvelles et innovantes dans le Nord de l'Ontario.
- Le volet **Innovation – Chaire de recherche industrielle** établit et améliore la capacité de recherche dans les universités, collèges et instituts de recherche du Nord de l'Ontario.
- Le volet **Investissement – Démarrage** aide au démarrage de nouvelles entreprises dans le Nord de l'Ontario.
- Le volet **Investissement – Croissance** aide à la croissance des entreprises existantes dans le Nord de l'Ontario.
- Le volet **Investissement – Implantation** aide à l'implantation de nouvelles entreprises dans le Nord de l'Ontario.
- L'**Initiative pour le drainage au moyen de tuyaux** dans les régions appuie le secteur agricole dans l'installation d'un système de drainage au moyen de tuyaux afin d'améliorer la qualité des terres arables dans le Nord de l'Ontario, ce qui donnera lieu à des saisons de croissance plus productives et à des récoltes accrues pour les producteurs.

Programme pour la main-d'œuvre et le talent

Le Programme pour la main-d'œuvre et le talent est conçu pour attirer, fidéliser et perfectionner la main-d'œuvre dans le Nord de l'Ontario en ciblant les nouveaux arrivants sur le marché du travail, les personnes en réorientation de carrière, les chômeurs et les travailleurs sous-employés. Cela comprend l'embauche d'apprentis dans le cadre d'un programme de formation des apprentis officiellement reconnu.

Le Programme pour la main-d'œuvre et le talent regroupe les trois volets de financement suivants :

- Le volet **Perfectionnement de la main-d'œuvre autochtone** renforce et développe la main-d'œuvre autochtone du Nord de l'Ontario par le biais de partenariats commerciaux en offrant des stages aux personnes autochtones.
- Le volet **Développement de la main-d'œuvre** renforce et développe la main-d'œuvre du Nord de l'Ontario par le biais de partenariats commerciaux en offrant des stages.

Programme pour l'amélioration communautaire

Le Programme pour l'amélioration communautaire est conçu pour aider à bâtir des collectivités du Nord fortes et résilientes au moyen d'investissements dans les infrastructures pour moderniser et réparer les actifs existants afin d'améliorer la qualité de vie des collectivités, les infrastructures de développement économique et les initiatives stratégiques de développement économique.

Le Programme pour l'amélioration communautaire comprend les deux volets de financement suivants :

- Le volet **Amélioration pour les collectivités rurales** appuie les municipalités rurales, les collectivités autochtones, les organismes sans but lucratif et les régies locales de services publics desservant une population de moins de 30 000 habitants.
- Le volet **Amélioration pour votre collectivité** appuie les municipalités, les communautés autochtones, les organismes sans but lucratif et les régies locales de services publics dans le Nord de l'Ontario.

Programme de soutien aux initiatives culturelles

Le Programme de soutien aux initiatives culturelles met en valeur la culture, la géographie et les talents du Nord de l'Ontario par le biais de partenariats événementiels et de productions cinématographiques et télévisuelles.

Le Programme de soutien aux initiatives culturelles comprend les deux volets de financement suivants :

- Le volet **Événements communautaires** soutient les organisations qui organisent des événements communautaires qui augmentent le profil de la collectivité et favorisent le développement économique dans le Nord de l'Ontario.
- Le volet **Cinéma et Télévision** augmente les emplois et les investissements de l'industrie pour des productions cinématographiques et télévisuelles originales de qualité produites dans le Nord de l'Ontario, tout en mettant en valeur sa culture, sa géographie, ses histoires et ses talents.

5.0. Mesures du rendement

Les mesures du rendement sont un outil de gestion essentiel pour les organismes du secteur public. Des mesures bien conçues permettent aux organismes et aux ministères de prendre des décisions judicieuses, de souligner les améliorations apportées aux programmes et aux services et d'en faire le suivi, et de respecter les exigences en matière de reddition de comptes grâce à la production de rapports sur les résultats. Les mesures du rendement signalent également les domaines nécessitant une attention et une amélioration, et mettent en valeur l'amélioration et la valeur du programme ou du service.

La SGFPNO utilise des mesures du rendement liées aux extrants, aux résultats et spécifiques aux programmes pour évaluer les progrès accomplis dans l'accomplissement de son mandat. Les mesures fondées sur les résultats examinent l'efficacité des opérations par rapport au mandat de l'organisme. Étant donné que les résultats reprennent les résultats escomptés du programme ou du service, aucun objectif de rendement n'est fixé pour ces mesures. La SGFPNO les désigne sous le nom de mesures clés du rendement externe, et elles comprennent la création d'emplois et l'effet de levier des investissements. Les mesures du rendement basées sur les extrants montrent les résultats des activités de l'organisme qui appuient la réalisation des résultats dans le contexte du volume et de l'expérience avec les services. La SGFPNO les appelle des mesures du rendement non essentielles et utilise le taux de satisfaction des clients par rapport au service comme mesure. La SGFPNO utilise un mélange de mesures du rendement liées aux résultats et aux extrants pour les mesures du rendement spécifiques aux programmes.

Les sections suivantes portent sur le suivi et les résultats historiques du rendement de la SGFPNO. La SGFPNO fait rapport sur les mesures du rendement chaque année dans son rapport annuel.

5.1. Mesures essentielles du rendement externe

Nombre d'emplois à temps plein créés ou maintenus

Les programmes de financement de la SGFPNO sont axés sur la création d'emplois. À ce titre, la SGFPNO accordera des fonds à des projets dans le Nord de l'Ontario qui entraînent la création ou le maintien d'emplois. L'objectif de création ou de maintien d'emplois pour l'exercice financier en cours et la durée du plan est de 1 800.

Totaux d'emplois créés		
Exercice financier	Emplois créés ou maintenus	Cible
CA 2024-2025	799	1 800

Dollars d'investissement de la SGFPNO mobilisés auprès d'autres partenaires

Les programmes de financement de la SGFPNO ont été conçus pour mobiliser des fonds externes additionnels. Cette augmentation des investissements obtenus par l'effet de levier du financement offrira des possibilités de création d'emplois dans un large éventail de secteurs économiques dans le Nord de l'Ontario. L'effet de levier cible du financement de la SGFPNO reste à 3:1 pour la durée du plan. Par conséquent, pour chaque dollar investi par la SGFPNO, l'objectif de la SGFPNO est de mobiliser ou de stimuler un investissement de trois dollars supplémentaires provenant d'autres sources. Cependant, il convient de noter que les programmes de la SGFPNO ne nécessitent généralement qu'un ratio de 1:1, car le financement est généralement limité à 50 % des coûts admissibles du projet.

Ratio de levier		
Exercice financier	Chiffres réels	Cible
CA 2024-2025	2,14	3

5.2. Mesures du rendement non essentielles

Satisfaction des clients

La satisfaction des clients à l'égard de la SGFPNO et de ses fournisseurs de services est évaluée chaque année. Un sondage auprès des clients est mené après la clôture de chaque exercice financier pour mesurer la satisfaction des clients à l'égard des services fournis. Les résultats fournissent à la SGFPNO des commentaires pour l'aider dans ses efforts d'amélioration continue de la prestation de services.

Les résultats du sondage auprès des clients sont calculés à partir des réponses au sondage provenant d'un large éventail d'interactions avec les clients de la SGFPNO. Les destinataires du sondage comprenaient les clients qui cherchaient des informations sur la manière de postuler, ceux qui demandaient un financement, et ceux qui ont reçu ou se sont vu refuser un financement. Pour 2023-2024, la SGFPNO a atteint un taux de satisfaction des clients de 86,6 %, ce qui correspond aux clients qui sont d'accord (à 26,57 %) ou fortement d'accord (à 59,70 %) avec l'énoncé « Dans l'ensemble, je suis satisfait de la qualité des services que m'offrent la SGFPNO ».

Satisfaction de la clientèle		
Exercice financier	Chiffres réels	Cible
2021-2022	88,5 %	85 %
2022-2023	85,6 %	85 %
2023 – 2024	86,6 %	85 %

5.3. Mesures du rendement non essentielles propres au programme

Les mesures suivantes fondées sur les résultats non essentiels (immédiats et à long terme) ont été créées pour chacun des programmes de la SGFPNO. Les programmes actuels de la SGFPNO acceptent les demandes depuis le 11 février 2021, les approbations commençant au cours de l'exercice 2021-2022.

Les résultats immédiats décrits ci-dessous nécessiteront au moins une année complète à partir du lancement du programme afin de constituer une base de données à des fins de production de rapports. Les données relatives aux résultats à plus long terme seront connues dans les trois ans suivant le lancement du programme, car une grande partie des données requises pour guider l'élaboration des mesures seront collectées par le biais des rapports de projet, une fois que les bénéficiaires auront terminé les projets et commencé à rendre compte des résultats du projet au niveau individuel de l'entreprise.

Les mesures du rendement des résultats immédiats présentées ci-dessous représentent les chiffres cumulés de l'exercice financier 2024-2025, incluant toutes les approbations du 1^{er} avril 2024 au 30 septembre 2024. Les chiffres ci-dessous ne comprennent que les projets approuvés dans le cadre de la programmation actuelle, et n'incluent pas les approbations des anciens programmes.

Programme pour l'investissement dans le Nord

Résultat immédiat : Les entreprises du Nord de l'Ontario ont accès à des capitaux et elles créent et maintiennent des emplois dans le Nord.

Mesures :

- Nombre d'entreprises soutenues.
- Montant des investissements mobilisés.
- Nombre d'emplois créés ou maintenus.

Mesures	CA 2024-2025
Nombre d'entreprises soutenues	64
Nombre d'emplois créés ou maintenus :	340
Fonds d'investissement attirés	Un ratio de 7,0 ou 135,6 millions de dollars en dollars réels

Résultats à plus long terme : Les entreprises du Nord de l'Ontario sont en croissance, augmentent leur productivité et renforcent leur capacité à innover.

Mesures :

1. Augmentation en croissance et en productivité des entreprises du Nord de l'Ontario :
 - Nombre d'expansions ou de créations d'entreprises
 - Pourcentage du taux de survie des entreprises
 - Pourcentage de changement dans les investissements en R-D

2. Augmentation des marges brutes des entreprises du Nord de l'Ontario :
 - Pourcentage de changement dans les marges brutes
 - Augmentation du nombre de ventes pour les entreprises du Nord de l'Ontario
3. Amélioration de la productivité des entreprises du Nord de l'Ontario :
 - Nombre de nouveaux produits ou services offerts dans les entreprises du Nord de l'Ontario

Programme pour la main-d'œuvre et le talent

Résultat immédiat : Les employeurs du Nord de l'Ontario et les candidats aux stages participent au Programme pour la main-d'œuvre et le talent de la SGFPNO, contribuant à combler les pénuries de travailleurs qualifiés.

Mesures :

1. Nombre de demandes de stage approuvées
2. Nombre de demandes de stage approuvées pour des Autochtones

Mesures	CA 2024-2025
Nombre de demandes de stage approuvées	418
Nombre de demandes de stage approuvées pour des Autochtones	51

Résultats à plus long terme : Les chercheurs d'emploi du Nord de l'Ontario, y compris ceux d'origine autochtone, bénéficient d'un meilleur accès à la formation professionnelle et à l'expérience de travail, ce qui leur permet d'obtenir des emplois à long terme.

De plus, les employeurs du Nord de l'Ontario bénéficient d'une main-d'œuvre qualifiée grandissante qu'ils ont formée et qui compte tant des gens de métier que des professionnels.

Mesures :

1. Augmentation du nombre de chercheurs d'emploi, y compris ceux d'origine autochtone, bénéficiant d'un meilleur accès à la formation professionnelle et à l'expérience de travail, ce qui leur permet d'obtenir des emplois à long terme.
 - Variation en pourcentage du nombre de stagiaires et de stagiaires en apprentissage embauchés.
 - Variation en pourcentage du nombre de stagiaires autochtones et de stagiaires autochtones en apprentissage embauchés.
2. Accroissement du nombre d'employeurs qui bénéficient d'une main-d'œuvre qualifiée grandissante qu'ils ont formée.
 - Variation en pourcentage du nombre de stagiaires dans le secteur privé.
 - Variation en pourcentage du nombre d'employeurs qui embauchent des employés à temps plein qui ont participé au Programme.

Programme pour l'amélioration communautaire et le Programme de soutien aux initiatives culturelles

Résultat immédiat : Les collectivités du Nord de l'Ontario ont accès à des capitaux pour améliorer et moderniser l'infrastructure, organiser des événements et mettre en valeur la culture, la géographie et les talents du Nord.

Mesures :

1. Augmentation de l'accès des collectivités du Nord de l'Ontario pour améliorer et moderniser l'infrastructure, organiser des événements et mettre en valeur la culture, la géographie et les talents du Nord.
 - Nombre d'actifs améliorés ou renforcés.
 - Nombre d'événements.
 - Nombre de productions cinématographiques et télévisuelles.

Mesures	CA 2024-2025
Nombre d'actifs améliorés ou renforcés.	64
Nombre d'événements	46
Nombre de productions cinématographiques et télévisuelles	12

Résultats à plus long terme : Les actifs communautaires du Nord de l'Ontario sont modernisés, améliorés ou renforcés, les événements sont bien fréquentés et la culture, la géographie et les talents du Nord sont mis en valeur dans les productions cinématographiques et télévisuelles.

Mesures

1. Augmentation de la modernisation, de l'expansion et du renforcement des actifs des collectivités du Nord de l'Ontario.
 - Valeur monétaire des actifs modernisés, améliorés ou renforcés.
2. Participation à des événements dans le Nord de l'Ontario.
 - Nombre de participants à l'événement.
3. Augmentation du nombre de productions cinématographiques et télévisuelles qui mettent en valeur la culture, la géographie et/ou les talents du Nord.
 - Variation en pourcentage du nombre de productions cinématographiques et télévisuelles.

6.0. Marketing et communications

La SGFPNO collabore avec le ministère du Développement et de la Croissance économique du Nord pour concevoir et déployer ses stratégies de communication et de rayonnement. Ce partenariat vise à amplifier la visibilité, la compréhension et l'adhésion aux initiatives, aux programmes et aux processus de la SGFPNO.

Objectifs clés :

- Faire connaître les diverses aides financières disponibles grâce aux programmes de la SGFPNO. Sensibiliser les clients et les mobiliser pour favoriser l'acceptation des demandes par la SGFPNO et la réussite des projets.
- Accroître le nombre de demandes provenant d'un large éventail de communautés et de clients autochtones.
- Consolider les partenariats et entretenir des relations pour atteindre les priorités gouvernementales par une action concertée.

Résultats :

- Fournir un service exceptionnel à nos clients, partenaires et parties prenantes.
- Améliorer la clarté et la présentation de nos ressources pour les clients et les employés, simplifiant ainsi la compréhension des programmes et des processus.
- Augmenter le nombre de demandes de soutien de la SGFPNO, en provenance d'un éventail plus large de communautés et de clients autochtones.
- Maximiser l'utilisation de tous les outils de marketing pertinents sur les médias sociaux et les ressources Web.
- Collaborer étroitement avec les partenaires de la SGFPNO pour garantir un accompagnement et un soutien améliorés aux clients, tout au long du cycle de vie du financement des projets.

7.0. Technologie de l'information et plan de prestation électronique des services

Plusieurs initiatives en matière de gestion de l'information se poursuivront en 2025-2026. Elles visent à soutenir la modernisation de la SGFPNO et à affiner ses politiques et procédures tout au long du cycle de vie de la gestion de l'information. Ces activités comprennent :

- La modernisation de la gestion des dossiers et de l'information, notamment par une transition accélérée des processus papier vers le numérique.
- L'amélioration continue des processus grâce à la méthodologie LEAN, pour une meilleure efficacité et une expérience utilisateur optimisée.
- Une contribution continue aux objectifs du Plan d'action pour un gouvernement ouvert, en rendant les données de la SGFPNO accessibles au public (lorsque pertinent) et en promouvant la transparence, l'accessibilité et la sécurité des données.
- La mise à jour de notre stratégie en matière de technologies de l'information comprend les initiatives clés suivantes :
 - L'amélioration des activités libre-service des clients.

- Le renforcement de la sécurité de l'information grâce au transfert de données extrêmement sensibles vers les solutions de haute sécurité déjà en place au sein de la fonction publique de l'Ontario.
- La centralisation de l'accès aux données courantes, à la gestion des dossiers et aux documents de référence.
- L'amélioration des outils de rapport et d'analyse de données en libre-service.

8.0. Ressources nécessaires à la réalisation du mandat et à la poursuite de l'orientation stratégique de la SGFPNO

Ces éléments essentiels pour soutenir les objectifs de la SGFPNO sont présentés dans le tableau ci-dessous.

8.1. Tableau prévisionnel des dépenses administratives sur trois ans

	Exercice 2023-2024	Exercice 2024-2025	Exercice 2025-2026	Exercice 2026-2027	Exercice 2027-2028
	Chiffres réels	Prévisions	Budget	Budget	Budget
Traitements et salaires	2 159 356 \$	2 500 000 \$	2 849 000 \$	2 906 000 \$	2 975 000 \$
Avantages sociaux	359 422	390 000	414 000	422 000	432 000
Transports et communications	189 565	200 000	250 000	250 000	250 000
Services	4 872 423	6 305 000	6 302 000	6 396 000	6 495 000
Projet de renouvellement des systèmes de technologie de l'information	1 445 070	—	—	—	—
Fournitures et matériel	5 218	20 000	20 000	30 000	30 000
Coûts totaux d'administration	9 031 054 \$	9 415 000 \$	9 835 000 \$	10 004 000 \$	10 182 000 \$

Pour ce qui est des renseignements financiers sur les ressources de la SGFPNO, les aspects suivants méritent attention :

- Les salaires et avantages sociaux couvrent 25 postes à temps plein, un poste temporaire et un emploi d'été pour étudiant.
- Le volet Services englobe les frais liés à la diligence raisonnable effectuée par des tiers, aux services du ministère du Développement et de la Croissance économique du Nord, aux solutions technologiques du Groupement des terres et des ressources pour les besoins en TIC, ainsi qu'au soutien juridique de la Direction des services juridiques du même ministère pour les exigences légales.

8.2. Budget financier prévisionnel sur trois ans

Le tableau ci-dessous présente les prévisions des revenus et dépenses de la SGFPNO de 2025-2026 à 2027-2028.

(Les chiffres sont indiqués en milliers de dollars.)

<i>Exercice financier</i>	2023 – 2024 Chiffres réels	2024-2025 Prévisions	2025 – 2026 Budget	2026 – 2027 Budget	2027 – 2028 Budget
Recettes					
Subvention de la province de l'Ontario	100 000 \$	100 000 \$	110 000 \$	110 000 \$	110 000 \$
Produits d'intérêts sur la trésorerie et les placements à court terme	4 601	3 000	2 500	2 500	2 500
Intérêts débiteurs sur les prêts	846	700	800	900	1 000
Recouvrements	3 120	–	–	–	–
Revenu total	108 567 \$	103 700 \$	113 300 \$	113 400 \$	113 500 \$
Dépenses					
Subventions	112 937 \$	101 502 \$	106 347 \$	104 786 \$	104 572 \$
Créances irrécouvrables	233	2 800	2 600	2 700	2 900
Administration – consulter l'annexe (section 8.1)	9 031	9 415	9 835	10 004	10 182
Dépenses totales	122 201 \$	113 717 \$	118 782 \$	117 490 \$	117 654 \$
Déficit annuel	(13 634) \$	(10 017) \$	(5 482) \$	(4 090) \$	(4 154) \$

Hypothèses clés :

- L'allocation pour les paiements de transfert est enregistrée comme créance par le ministère jusqu'à ce que la SGFPNO ait besoin de ces fonds pour financer les projets engagés.

- L'allocation annuelle de la SGFPNO demeurera à 110 millions de dollars jusqu'en 2026-2027, tel que précisé dans le budget de l'Ontario.

9.0. Mobilisation des tiers

Les tiers sont essentiels aux opérations, à la performance et aux réussites de la SGFPNO.

La SGFPNO recourt aux services de tiers pour soutenir la livraison de ses programmes destinés au secteur privé. Ces services incluent la diligence raisonnable, la surveillance financière, l'évaluation des demandes de paiement des clients, ainsi que le recouvrement et l'exécution des prêts et des contributions conditionnelles.

La SGFPNO obtient ces services de tiers via un processus d'approvisionnement concurrentiel établi par la province. La SGFPNO a lancé son plus récent appel d'offres lors de l'exercice 2020-2021, et a signé une entente de cinq ans, avec une prolongation possible d'un an, à compter du 1^{er} mai 2022. La planification de l'approvisionnement pour le prochain contrat devrait débuter en 2025-2026.

10.0. Partenariat stratégique — Direction du développement économique régional (DDER)

Au sein du ministère du Développement et de la Croissance économique du Nord, la DDER déploie, soutient et promeut les programmes de la SGFPNO dans tout le Nord de l'Ontario, et ce, par l'intermédiaire de ses cinq équipes régionales. La DDER compte actuellement 21 bureaux répartis dans le Nord, avec des bureaux régionaux principaux situés à Kenora, Thunder Bay, Timmins, Sault Ste. Marie, and North Bay / Sudbury. Chaque équipe régionale emploie des conseillers en développement du Nord qui accompagnent les clients de la SGFPNO. Cela inclut le développement de projets, l'aide à la soumission de demandes et la recherche de sources de financement supplémentaires ou complémentaires.

Pour les clients du secteur public, la DDER effectue la diligence raisonnable des propositions, assure le suivi des projets et évalue les demandes de paiement. La DDER offre également des services consultatifs sur les programmes aux clients du secteur privé de la SGFPNO. L'optimisation et la rationalisation des services de soutien de la DDER, de la préparation des demandes au suivi des projets, sont capitales pour appuyer ces clients.

11.0. SGFPNO — Employés de la fonction publique de l'Ontario

La SGFPNO et le ministère du Développement et de la Croissance économique du Nord (MDCEN) ont un protocole d'entente (PE) en vigueur. Ce PE stipule que le MDCEN organisera la prestation de services et de soutien à la SGFPNO, après consultation de son conseil d'administration, de son président et de son directeur général, afin d'assurer l'accomplissement du mandat de la SGFPNO et de soutenir ses activités quotidiennes.

Ces soutiens et services incluent la direction et le personnel du MDCEN détachés auprès de la SGFPNO. Tous les membres de la direction et le personnel affectés à la SGFPNO demeurent des employés de la fonction publique de l'Ontario (FPO); de plus, le directeur général relève à la fois du président et du conseil d'administration de la SGFPNO, ainsi que du MDCEN. Tous les membres de la direction et du personnel sont rémunérés conformément au cadre de rémunération de la FPO et sont assujettis à toutes les directives et politiques de la FPO en matière de ressources humaines.

La SGFPNO compte un effectif de 25 équivalents temps plein (ETP).

Ces ETP incluent des employés syndiqués et non syndiqués. Les unités de négociation des ETP syndiqués sont les suivantes :

Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO)

Il s'agit de la plus grande unité de négociation de la FPO, représentant une vaste gamme de catégories d'emplois opérationnels à l'échelle du gouvernement. Le SEFPO est régi par la *Loi de 1993 sur la négociation collective des employés de la Couronne* et la *Loi de 1995 sur les relations de travail*.

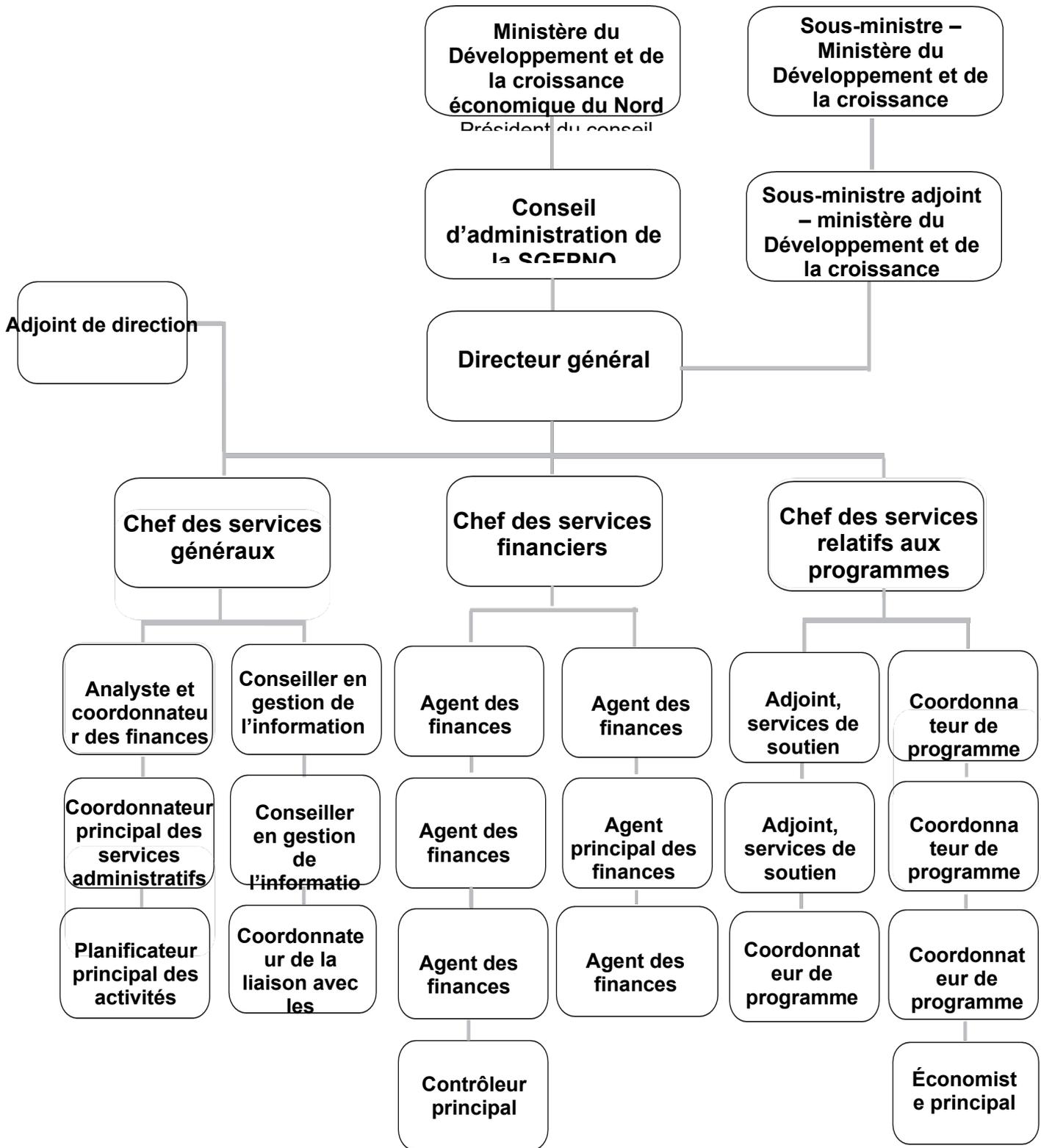
Au sein de la FPO, le SEFPO est divisé en deux unités de négociation : l'Unité unifiée et l'Unité de négociation des Services correctionnels. Le règlement des différends pour l'Unité unifiée se fait par grève ou lock-out, sans interruption des services essentiels, et par arbitrage des différends pour l'Unité de négociation des Services correctionnels.

Association des employées et employés gestionnaires, administratifs et professionnels de la couronne de l'Ontario (AEEGAPCO)

L'AEEGAPCO est l'agent négociateur pour le personnel professionnel et de supervision qui n'exerce pas de fonctions de gestion ou qui ne traite pas de questions confidentielles liées aux relations de travail.

L'AEEGAPCO est régi par la *Loi de 1993 sur la négociation collective des employés de la Couronne* et la *Loi sur les relations de travail*. Le règlement des différends s'opère par grève ou lock-out, sans que les services essentiels ne soient interrompus.

12.0 Structure organisationnelle de la SGFPNO



13.0. Gestion des risques

La SGFPNO dispose d'un Programme de gestion globale des risques dont la mission est d'identifier, d'évaluer et de maîtriser ses risques. Ce programme s'harmonise avec les pratiques et initiatives similaires de la FPO et du MDN. Il englobe un processus d'évaluation, une surveillance régulière des risques majeurs et la présentation des conclusions au conseil d'administration et au MDN. Le cadre de gestion des risques de la SGFPNO intègre une plateforme permettant de gérer les risques dans plusieurs domaines clés, notamment :

- La stratégie.
- La responsabilisation/gouvernance.
- Les opérations.
- La technologie de l'information et l'infrastructure.
- Les ressources humaines

Le Programme de gestion globale des risques est aligné sur le programme et les pratiques de gestion globale des risques de la FPO et du MDN, ce qui inclut un processus d'évaluation, une surveillance régulière des risques principaux et la communication de ces résultats au conseil et au MDN.